



Le président de la CUN-CBG

André VARLET

155 Avenue Jean Jaurès 93535 AUBERVILLIERS

☎ 06 74 79 83 56 – ✉ andre.varlet@centrale-canine.fr

Secrétaire : Michel CHIRAT - ☎ 06 63 72 85 03 - ✉ mchirat@wanadoo.fr

Compte rendu de réunion de la CUN "cbg" du 6 août 2024

Etaient présents :

Mmes Marie- France **VARLET**, Présidente du club français du chien de berger belge, Christine **RIVAL**, au titre du GTO, MM. André **VARLET** administrateur de la SCC, Michel **CHIRAT**, Henri **DEGOUT** au titre du GT Mondioring, Jean-Claude **DELPECH**, Guy **FRITSCH**, Frédéric **BOUTIN**, Michel **BEYER**, Guy **ALART**, Philippe **GISSELBRECHT**, Alain **GALIAN**, Président du club de chien berger allemand.

Absents excusés :

MM Alexandre **BALZER**, Président de la Société Centrale Canine, Jean-Denis **DEVINS**, Président de la CNEAC, Mme Christelle **NOMINE**, M Martial **BEYAERT**.

En préambule à la réunion, s'agissant d'un renouvellement de mandat, il est procédé aux élections d'usage aux postes de président et de secrétaire de la CUN "cbg". Se présentent et sont élus à l'unanimité :

- M. André **VARLET** au poste de Président de la CUN "cbg".
- M Michel **CHIRAT**, au poste de secrétaire de la CUN "cbg".
-

1 Ouverture de séance sous la présidence de :

M André **VARLET**, Administrateur de la SCC et Président de la Commission d'Utilisation Nationale "chiens de berger et de garde".

2. Ordre du jour :

1. Intervention de Monsieur André **VARLET**, Président de la CUN "cbg" " La feuille de route de la CUN "cbg" – mandat 2024/2027.
2. Examen des projets de CR des responsables de groupes de travail – Calendrier prévisionnel des manifestations nationales et internationales en 2025.
 - 2.01 : CR Ring
 - 2.02 : CR Mondioring
 - 2.03 ; CR Campagne
 - 2.04 : CR IGP/FH
 - 2.05 : CR Pistage français.
 - 2.06 : CR Obéissance.

- 2.07 : CR des disciplines d'olfaction (Sauvetage/RU)
- 2.08 : CR des Administrations.
- 2.09 : CR Formation ;
- 3. Point sur le suivi des opérations budgétaires.
- 4. Webmaster : Travaux préparatoires à l'élaboration du calendrier 2025 des activités de la CUN "cbg"
- 5. Relations FCI
- 6. Questions diverses

*Intervention de Monsieur André **VARLET**, Président de la CUN "cbg" " Thème : La feuille de route de la CUN "cbg" – mandat 2024/2027*

Après qu'il se soit présenté et rendu hommage au travail de ses prédécesseurs, M André **VARLET** a défini les grandes lignes du programme à mener au cours de cette prochaine mandature de la commission. Ce programme qui constitue la **feuille de route de la CUN "cbg"** pour le mandat 2024/2027s'articule autour de **4 pôles** portant sur :

- **L'éducation et l'obéissance.**

Œuvrer en collaboration avec la CNEAC pour redéfinir l'offre éducative de nos 1400 clubs d'éducation, en simplifiant les procédures, en renforçant les contenus des stages de moniteur en éducation canine.
L'éducation est le premier rempart contre l'abandon."

- **Le pistage et l'olfaction.**

Travailler sur de nouvelles offres et à la promotion des disciplines accessibles au grand public. Etre en mesure de répondre aux attentes des amateurs et des Administrations.

- **Les disciplines de mordant.**

Renforcement de nos formations s'appuyant sur des méthodes de travail respectueuses du chien.

Mener des actions contre l'abandon des Malinois qui remplissent les refuges

Sélection adaptée aux besoins des administrations nationales, Armées, Police, Gendarmerie.

- **La qualification des reproducteurs.**

*La SCC est une association de promotion des reproducteurs pour l'amélioration des races canines.
L'utilisation est un moyen majeur dans la sélection.*

La santé, la rusticité et l'éradication des affections cliniques et héréditaires sont un objectif majeur à atteindre dans le prolongement de la santé mentale, en privilégiant des reproducteurs stables et équilibrés.

Pour conclure :

- Développement de l'éducation canine en direction du grand public.
- Promotion des disciplines olfactives.
- Encadrement et renforcement des formations pour les disciplines incluant du mordant.
- Rapprochement avec les administrations utilisatrices de chiens de travail.
- Réflexion sur le phénomène alarmant de l'abandon de chiens de berger

- 2.01 : CR du GT Ring

2.011 : Désignation des juges retenus pour officier lors des concours sélectifs au Championnat de France 2025 :

MM Lionel **SONET**, Eric **VOLLE**, Yves **BILLAT**, Philippe **BERNARD**, Luigi **RICCI**, Jean-Marc **BARRIOL**.

Nota : La répartition dans les jurys (A.B.C) , le calendrier des concours ainsi que la désignation des hommes assistants feront l'objet d'une information à paraître ultérieurement.

2.012 : Désignation des juges devant officier à l'occasion de la finale du championnat de France en ring des 21 et 22 juin 2025 :

MM Yvon **PRIGENT**, Michel **BOISSEAU**, Fred **LUCIEN** (juge au contact)

- 2.02 : CR du GT Mondioring :Réunions tel. des 19 et 26 juillet 2024 :

Membres présents : M. Martial **BEYAERT**, responsable du groupe, M. Henri **DEGOUT** et M. Thierry **TOUACH**, membres.

Ordre du jour :

- 1- Composition du Groupe
- 2- Equipe de France
- 3- Championnat et Grands Prix 2025
- 4- Sélection Nationale des Hommes Assistants 2024
- 5- Commission Mondioring de la FCI

1- Composition du Groupe :

Les membres du Groupe Travail Mondioring tiennent à remercier leurs prédécesseurs pour le travail accompli en faveur de la discipline.

La composition et les fonctions des membres du Groupe Travail Mondioring pour ce mandat 2024/2027 proposées sont :

- Martial **Beyaerten** charge des Juges et des Relations Internationales
- Henri **Degout** en charge de la gestion des résultats et de l'administration
- Thierry **Touache** en charge de la gestion des hommes assistants

2- Equipe de France :

Les membres de l'équipe de France qui représenteront notre pays lors des Championnats du Monde FCI sont

Catégorie 1, M Fabrice **Geninet** avec Paco, bbmm

Catégorie 2, Mme Sarah **Vigogne** avec Paid des Caïds du Ventoux, bbmm

Catégorie 3, Mme Karine **Berthe** avec Matrix, bbmm

, M Thierry **Auboine** avec Lytak de la Combe du Guet Apens, bbmf

, Mme Morgane **Tissier** avec Numax de la Forge aux Sept Flammes, bbtm

, M Ajanthan**Shanmugalingam** avec Ninja II du Château de Boxie, bbmm

, M Christophe **Monnier** avec N’K-One des Sommets d’Olympie, bbmm (réserve)

Compte tenu du désistement de la part de M Roger **Dimanoen** qualité de capitaine de l’équipe de France, les membres du Groupe Travail Mondioring proposent de désigner M Thierry **Touache**, en tant que capitaine.

Il aura la charge de présenter le budget prévisionnel de l’équipe de France, d’assurer le lien avec les membres de l’équipe, d’organiser le séjour des membres de l’équipe et de représenter notre équipe lors des réunions de chefs d’équipes.

Pour rappel, le championnat du Monde FCI a lieu du 9 au 13 octobre à **Loutraki– Grèce**.

3- Championnat et Grands Prix SCC 2025 :

Les membres du Groupe Travail Mondioring ont reçu une candidature de la part de la Territoriale du Haut Rhin que nous remercions pour son implication dans le développement de notre discipline.

Il est proposé de retenir cette candidature d’organisation du Championnat et des Grands Prix 2025 qui se dérouleront les 24 et 25 mai 2025 à Colmar (68).

4- Sélection Nationale des Hommes Assistants 2024 :

Constatant le nombre restreint d’hommes assistants inscrits pour la sélection nationale niveau 3 des 6 et 7 septembre 2024, les membres du Groupe Travail Mondioring proposent de délocaliser celle-ci au club de **Saint Laurent de Mûre** (69) à la même date.

Il est important de rappeler que cette sélection sert de base pour sélectionner les hommes assistants pour les championnats et Grands-Prix SCC 2025/2026 et sert également pour obtenir la Niveau 3 nécessaire pour s’inscrire à la sélection internationale qui se déroulera lors des Championnats du Monde FCI en Grèce.

Cette sélection sera jugée par les membres du GTM, un budget prévisionnel sera rapidement adressé à la CUN-CBG.

5- Commission Mondioring de la FCI :

Martial **Beyaert**, responsable du GT a été désigné représentant au sein de la Commission Mondioring FCI ; il est demandé qu’il puisse représenter notre cynophilie lors de la réunion internationale prévue le 9 octobre 2024 à **Loutraki** en **Grèce**. Un budget prévisionnel sera rapidement présenté à la CUN-CBG.

- 2.03 :CR du GT Campagne

Concertation téléphonique et informatique du 6 septembre 2024

En distanciel : MM. Michel **BEYER**, responsable GT, Laurent **BERNARD** secrétaire,

3.0 Ordre du Jour :

- 3.0.1. Etude des résultats en cours 2024
- 3.0.2. Nouvelle organisation
- 3.0.3. Les juges.
- 3.0.4. Rapports des concours
- 3.0.5 Les HA
- 3.0.6. La Finale 2024 à NEUF BRISACH 68
- 3.0.7. Les sélectionnés

3.1. Etude des activités 2024

14 concours inscrits au calendrier français pour la saison 2024 (après la finale 2023 à la finale 2024)

10 se sont déroulés dont 1 concours en Espagne

4 ont été annulés en 2024 pour la saison 2024 et 2 ont été annulés en 2024 en Espagne.

NIVEAU	EQUIPES	PRESENTATION	EXCELLENT	T BON	BON	NC
C C 3	11	58	38%	26%	24%	12%
C C 2	9	35	34%	29%	31%	6%
C C 1	11	26	73%	4%	12%	12%
C C BV	5	5	40%	40%	0%	20%

3.2 Nouvelle organisation

3.2.1. Préambule : En raison des restrictions budgétaires décidées par la CUN-CBG, il est nécessaire de modifier l'organisation de notre discipline.

3.2.2. Calendrier : Les clubs vont établir un calendrier en accord avec l'ACT dont ils dépendent, ces concours territoriaux seront **pré-sélectifs**, les jurys seront choisis par les organisateurs (juges et assistants dont 1 N2 obligatoire et N1, les N3 ne sont plus obligatoires mais recommandés.

3.2.3. Sélectifs : Deux concours sélectifs (SEL1 & SEL2) seront organisés par les clubs de race (CFCBB & CCBA), jurys et HA N3 obligatoires désignés par le GTC. Inscrits au calendrier national, ces sélectifs devront être espacés d'au moins quatre(4) semaines. Si les dates des nationales d'élevage ne permettaient cette condition le GTC se réserve le droit d'attribuer le sélectif à une territoriale différente. Ce choix sera fait par le GTC aussitôt la parution des calendriers courant décembre. Pour y accéder, les concurrents devront avoir une moyenne minimale de TRES BON sur leurs cinq (5) meilleurs concours pré-sélectifs (territoriaux). Ils devront établir une feuille d'engagement qui sera émise par le GTC le moment venu.

3.2.4. Finale ou Coupe : sera organisée sans changement, les 12 meilleurs sur la moyenne minimale de TRES BON.

3.2.5. Le Vainqueur de la Coupe est le gagnant du jour de la finale.

3.2.6. Le titre de Champion est calculé suivant cette formule $((SEL1+SEL2+MOY \text{ Pré-sélectifs})/3 \text{ pour } 50\% + \text{ la coupe pour } 50\%+(\text{coupe}))/2$

3.2.7. Grands Prix : l'accès aux grands prix n'est pas modifié, nb 6 à 8 CC2 et 4 à 6 CC1, 12 maximum, moyenne minimale TRES BON sur leurs quatre (4) meilleurs concours pré-sélectifs territoriaux.

3.3 Les juges :

3.3.1 Les Élèves Juges

1. Mme Patricia Sorcelle-Bigot poursuit son cursus de formation.
2. M. Jean-Olivier Alvarez poursuit son cursus de formation.
3. M. Jean-luc Courteille n'a toujours pas subi l'examen pour des raisons d'emploi du temps.

3.3.2. Activités des juges

Monicault x 5	Selosse x 4	Phalippou x 3	Carrière x1
Vandestienne x 1	Rigaud x 1	Vacher x 1	Pottin x 2
Beyer x 1	Boisseau x 1	Malaisé x 1	

3.3.3 Limite d'âge : Mr Claude MUNTO est atteint par la limite d'âge après Mr LAURIER et BERNARD en 2023.

3.3.4 Jury de la finale 2024 : Michel BEYER président, Michel BOISSEAU assesseur parcours et Maurice MALAISE assesseur Pistage ; **Assistants N3** : Florian Cadoux & Antoine Doucet ; Ha civil : Eric Schwintehammer ; remplaçant : David MILETIC.

3.4 Rapport des concours

Les juges adresseront au secrétariat du GTC la copie conforme à celle adressée à la SCC (bordereau et planche d'étiquettes par niveau) et le rapport sur le comportement des assistants mais ils demanderont à l'organisateur de transmettre les copies des programmes informatiques du concours (les juges ne feront plus de copies de toutes les feuilles de jugement). L'adresse EMAIL du secrétariat devra apparaître sur le bordereau du rapport.

Toutes situations litigieuses ou conflictuelles devront faire l'objet d'un rapport au GTC .

3.5 HA :

3.5.1 Situation :23 licences et sélections à jour 8 N3, 12N2, 3N1.

3.5.2 La sélection Nationale d'hommes assistants N 3 du 7 juin à Saint Léonard de Noblat eu lieu, elle a rassemblé 10 inscrits 1 forfait, 8 qualifié N3, 1 qualifié N2.

Nous remercions la présidente du Club du Saint Léonard de Noblat et son équipe pour la parfaite organisation pour son investissement et sa disponibilité.

Le jury 2024 était composé de Michel Beyer - Jean-Claude Selosse - Eric Lahaye

3.5.3. Activités des HA

Voeltzel x 4	Multan x 4	Tonin x 3	Lorant x 3	Sabatier x 2
Cabral x 2	Cadoux x 1	Guillen x 1	Chopard x 1	Miletic x 1

3.6. Organisation de la Finale 2024 les 12 et 13 octobre, Remparts et Fossés de Neuve Brisach 68

L'Association Canine de Haut-Rhin présidée par Mme Gabrielle WERTZ , le Club Sportif de Chien de Travail de BANTZENHEIM présidé par M Marcel SCHUPP et le président du comité organisateur M Christophe FOELLNER sont mobilisés pour recevoir nos compétiteurs.

Le GTC se met à la disposition des organisateurs pour que ce 61ème championnat de France de Travail en Campagne soit une réussite.

3.7 sélectionnés pour le Grand Prix

GRAND PRIX S C CCC 1								
		CHIEN	AFFIXE	R / S	Prénom	Nom	club	A C T
1	187,50	SASKOUACH	DE CHEZ BALZAC	BBGM	Eric	LAHAYE	DIJON 1124	BOURGOGNE
2	178,25	PERCEVAL	DU VALLON DE LA CROIX D'ESTRINE	BAM	Benoît	ROLLAND	FORCA REAL4325	LANGUEDOC
3	153,63	NESKA	DE LAS 4 ESTACIONES	BBTF	Alfredo	TUSET VICIOSO	MONTBRUN 0365	P ATLANTIQUES
4	149,70	RALF		BBMM	Patrick	GUESNEAU	ETAMPES 2164	I D F

GRAND PRIX S C CCC 2								
		CHIEN	AFFIXE	R / S	Prénom	Nom	club	A C T
1	303,875	PETIT OURS	DIU NORMONT	BAM	Vénus	BOONE	GOUSSAINVILLE 1105	I D F
2	300,875	RICKA	DES CONTES D'OFFMANN	BBMM	Didier	CANDELLA	CUADRILLA 4542	LANDES
3	274,250	O'KIARA		BBMF	Jordan	PAURELLE	ETAMPES 2164	I D F
4	274,250	OURKANE	DE LA PETITE VERNUSSE	BAF	Thierry	BASSOT	PROVINS 0980	I D F

Finale 2024 Championnat de France de TRAVAIL PRATIQUE en CAMPAGNE

1	455,500	OKY	DE LA PETITE RENARDIERE	BBMM	Olivier	MONARD	LORIENT 1347	Bretagne
2	432,875	REA	DES GARDIENS D'ALBACASKO	BAF	Gaël	SALVAN	LECTOURE 3917	Gers
3	424,750	PHANTOM	DES PLAINES DE THIERACHE	BBMM	Gérard	REMI	MERU 0904	Oise
4	394,125	DARK		BBMM	Frédéric jésus	CANOVACA CUBEL	MONTBRUN 0365	P Atlantiques
5	388,950	MADO	DU CŒUR DES DEUX MERS	BOUV F	Michel	DELAGE	ST LEONARD 4408	H Vienne
6	378,625	MAC	DE LA PETITE RENARDIERE	BBMM	Edouard	DABIN	BOUGUENAIS 1244	S H O 44
7	350,625	OCHIE	DE LA VALLEE DES REMPARTS	BBMF	Sylvie	BLANCO	BORDEAUX 1223	Gironde
	BLANC	JONY	DU DOMAINE SAINT LOUP	BBMM	Roland	HUBER	BANTZENHEIM 0494	H Rhin

- 2.04 : CR du GT IGP/FH Compte-rendu des réunions du groupe en date des :

20 février 2024 en visioconférence.

02 avril 2024 en visioconférence

23 juin 2024 à Erstein

01^{er} juillet 2024 en visioconférence

Membres présents : MM. Guy FRITSCH, Jérôme ROBERT, Pierre FENDT,
M. Gilbert GUEVEL (pour les réunions des 20/02, 02/04, 23/0)..

Absents : néant

Ordres du jour :

- Challenge inter régions IGP
- Retour sur les Coupes de France IFH et IGP 2024
- Sélection équipes de France IGP ET IFP pour 2024
- Résultats sondage des utilisateurs
- Sélectifs et coupes IGP et IFH saison 2024 / 2025
- Juges prévus pour les sélectifs et coupes saison 2024 / 2025
- Sélection nationale des Hommes Assistants
- Séminaire de formation des juges
- Continuité et répartition des tâches au sein du groupe
- Cadeau Gilbert Guevel
- Points divers
-

1. Challenge inter régions IGP

- Lors de la Coupe de France IGP 2024 qui s'est déroulée à **Mothen** (67), le groupe de travail à remis en compétition un challenge des régions, attribué à la région qui cumulera le plus grand nombre de points avec les résultats de 3 de ses concurrents (quel que soit le niveau). Gilbert Guevel a pris contact avec la société Royal Canin pour la dotation de ce challenge.

2. Retour sur les Coupes de France IFH et IGP 2024 / 2025

- **Coupe de France IFH**
 - Le club canin de **Falck** (Moselle), sous la présidence de Jean Luc **Bernard**, a déjà organisé plusieurs finales et sélectifs. A nouveau tout a été parfaitement organisé tant sur le plan administratif que technique.
- **Coupe de France IGP**
 - Cette coupe de France s'est déroulée à **Mothen (Bas Rhin)** lors d'un weekend très pluvieux, mais dans une excellente ambiance et des concurrents qui ont montré une réelle progression dans la qualité de travail de leurs chiens.

3. Sélection équipes de France IFH et IGP 2024

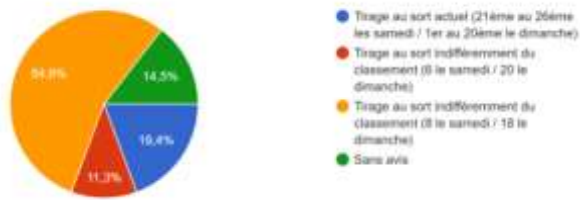
- **IFH**
 - Les deux concurrents qui représenteront la France au championnat du monde en Allemagne seront les mêmes que l'année précédente à savoir, Jacqui **ROTH** (région Alsace) et Jacques **VACHER** (région Aquitaine).
- **IGP**
 - En principe les 5 premiers du championnat de France sont sélectionnés en Equipe de France. Mais étant donné que 2 sélectionnés potentiels représenteront également la **France** lors du championnat du monde du berger allemand qui se déroulera quasiment en même temps. Les deux concurrents suivants du championnat de France ont été repêchés, ce qui donnera l'équipe suivante :
 - **Éric LAPOINTE**
 - **Christine CURT**
 - **Jacky REBILLARD**
 - **Pascale FLAMENT**
 - **Marina CASSIER**

Le championnat du Monde doit se dérouler en septembre prochain en Croatie.

4. Résultats sondage des utilisateurs

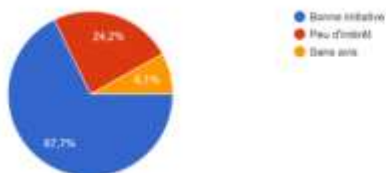
- Le groupe de travail dans un souci d'entendre les doléances et idées des utilisateurs a lancé un sondage permettant à chacun de répondre aux questions présentées et de proposer diverses idées.
- Ce sondage a donné les résultats suivants :

IGP - Mode de tirage au sort des concurrents lors de la Coupe de France



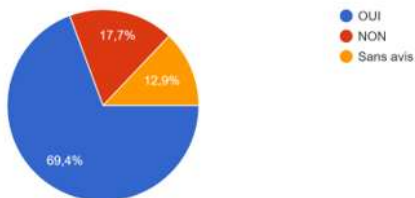
SYNTHESE : 66% des votants sont favorables à un tirage au sort sans tenir compte du classement.

IGP - Remise en jeu du Challenge des régions



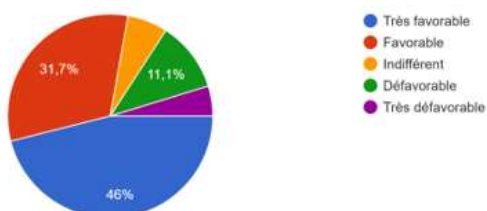
SYNTHESE : 68 % des votants estiment que c'est une bonne initiative

IGP - Valider la participation AVEC MENTION à un CACIT en cas d'échec à un championnat régional



SYNTHESE : 2/3 des votants sont favorables à cette proposition

IGP / IFH - Invitation de juges étrangers lors des sélectifs ou finale



○ **SYNTHESE : Près de 78 % des votants sont favorables à cette proposition**

Au vu des résultats très favorables à ces questions, le groupe de travail propose que ces différentes dispositions soient mise en œuvre de suite. Les différentes suggestions qui ont pu être faites lors de ce sondage doivent encore faire l'objet d'une étude plus approfondie.

5. Sélectifs IGP et IFH saison 2024 / 2025

- **IFH**
 - **Sélectifs et finale**
 - 1^{er} à **Beinheim** (67)
 - 2^{ème} à déterminer (prise de contact avec Hassen **LARIBI** et Gilbert **Guevel**)
 - Finale à **Favars** (19)
- **IGP**
 - **Sélectifs et finale**
 - 1^{er} à **Betschdorf**
 - 2^{ème} à **Labbeville**
 - Finale : Le club canin d'**Erstein** (67) a officiellement posé sa candidature (en attente d'accord pas la CUN)

6. Juges prévus pour les sélectifs et coupes saison 2024 / 2025

- **IFH**
 - **Juges sélectifs** : Bernard **Roser** et Rémi **Singer**
 - **Juges finale** : Gilbert **Guevel** et Michel **Bock**
- **IGP**
 - **Juges sélectifs** :
 - **Pour Betschdorf** : Alain Muller, Jean Luc Bernard, Patrick Naef (Suisse)
 - **Pour Labbeville** : Gilbert Guevel, Guy Fritsch, Robbie de Jong (Pays-Bas)
 - **Juges et hommes assistants pour la finale** : Reste à déterminer

7. Sélection nationale des Hommes Assistants IGP

- Lors de cette sélection, le groupe de travail a également mis en place une formation de traceurs IGP/IFH avec délivrance du carnet d'auxiliaire de concours. 13 personnes ont participé à ce stage de traceurs.
- La sélection d'hommes assistants a réuni 18 personnes dont 9 en niveau 3. La qualité de nos hommes assistants commence à être reconnue car ceux-ci sont de plus en plus sollicités pour des concours à l'étranger voire championnat du Monde. La seule petite inquiétude est liée au manque de jeunes qui seraient prêt à endosser ces fonctions.

8. Séminaire de formation des juges

- Ce séminaire a en partie pu être réalisé grâce aux journées organisées par les animateurs régionaux. Le formateur, membre de la Commission d'Utilisation de la FCI, après avoir fait un bilan de la situation actuelle, de l'avenir de notre sport, portait principalement sur de nouvelles façons d'évaluer les exercices et d'expliquer les

changements au niveau du règlement qui devrait être mis en place début d'année 2025.

- Il est évoqué la possibilité d'organiser d'ici la fin de l'année de petits ateliers dans les diverses régions afin de présenter ce nouveau règlement. Néanmoins pour ce faire il faudra attendre la version définitive puis faire la traduction allemand/français.

9. Continuité et répartition des tâches au sein du groupe de travail

- Gilbert **Guevel** ayant souhaité cesser ses fonctions au sein du groupe de travail, il a fallu redéfinir les fonctions de chacun et bien que nous eussions anticipé cette réflexion, il ne nous est pas clairement apparu une 4^{ème} personne à intégrer dans le groupe. Le souhait étant de trouver une personne qui serait un peu plus spécialisée dans la discipline IFH. Nous avons donc décidé qu'il était préférable de prendre le temps de la réflexion avant de proposer une personne. La répartition des tâches sera donc la suivante dans un premier temps :
 - Guy **Fritsch** : responsable du groupe, gestion des juges, gestion du site internet, responsable équipes de France IGP et IFH.
 - Jérôme **Robert** : gestion des hommes assistants, gestion des rapports de jugements, élaboration des calendriers.
 - Pierre **Fendt** : secrétaire, représentant des conducteurs, communication du groupe, gestion des sélectifs et coupes.
 -

10. Cadeau – souvenir pour Gilbert Guevel

- Le groupe de travail souhaite, en remerciement du travail effectué au sein du groupe durant de nombreuses années et tout simplement pour son implication dans nos disciplines, offrir un cadeau souvenir à Gilbert **Guevel** lors du sélectif IGP d'une part et lors de la coupe de France IFH d'autre part ; ainsi il pourra être honoré par les utilisateurs des deux disciplines gérées par le groupe.

11. Points divers

- En ce qui concerne la préparation, l'organisation et le suivi des sélectifs, il est décidé de nommer systématiquement en amont un référent qui se chargera de prendre contact avec l'organisation. Ce référent aura pour mission, avec l'appui des autres membres si besoin :
 - Transmettre le cahier des charges
 - Vérifier avant toute publication l'exactitude des informations de la feuille d'engagement (avec une case précisant la date du 1^{er} concours en niveau 3 du chien)
 - Valider le programme de la compétition
- En résumé, il s'agit d'être un soutien pour les organisateurs de sélectifs.

- 2.05– CR GT Pistage réunion téléphonique du 30 juillet 2024 :

Membres présents : M. Philippe **GISSELBRECHT**, responsable du groupe, M. Pascal **PERRET** et M. Bernard **POTTIN**, membres

Ordre du jour :

6- Grands évènements 2024

- 7- Sélectifs 2024-2025
- 8- Coupe et championnat 2025
- 9- Jury pour la Coupe 2025
- 10- Grand Prix SCC 2025
- 11- Jury pour le Grand Prix SCC 2025
- 12- Point sur la formation des élèves juges
- 13- Point sur l'effectif des juges

1- Grands évènements 2024 :

L'ensemble des grands évènements 2024 a été une grande réussite en tous points de vue. Nous félicitons les organisateurs et les concurrents.

Nous adressons nos remerciements :

- Pour les sélectifs :

- aux organisateurs : les clubs de **Lannion, Saint-Dizier et Vaux le Penil**

- au jury : Didier **Chaumillon**, Bernard **Pottin**, Philippe **Gisselbrecht**, André **Laillé**

- à l'ensemble des bénévoles

- Pour le Grands Prix SCC :

- à l'organisation :

- l'ACT de la **Saint Hubert de l'Ouest** et sa CUT

- l'association des quatre clubs de **Basse Goulaine, Nantes, Machecoul et Bouguenais**

- le jury : Paul-Eric **Gardères**, Alain **Chialiet** André **Laillé**

- Pour la coupe et le championnat de France :

- à l'organisation :

- l'ACT Bretonne et sa CUT

- l'association des trois clubs : CUEC **Plescop**, Club **Lorient-QuevenSport Canin, Flair et Crocs Centre Bretagne**

- le jury : Robert **JAFFRÉ**, Noël **PARIS** et Bernard **RIGAUD**

2- Sélectifs 2024-2025 :

A ce jour 42 chiens remplissent les conditions de sélection pour les sélectifs.

Les sélectif 2024-2025 seront organisés les :

- 1, 2 et 3 novembre 2024 par le CEC Castrogontérien 53**CHATEAU GONTIER** – ACT MAINE ANJOU

- 17, 18 et 19 janvier 2025 par l'AUC de SAINT CYR 86 **BEAUMONT-SAINT CYR** – ACT POITOU

- 1^{er} et 2 février 2025 par le CCBG 44 **BASSE GOULAIN** – ACT SAINT HUBERT DE L'OUEST

Ils seront jugés par Jacques **Vacher**, Pascal **Perret** et Philippe **Gisselbrecht**, remplaçante Françoise **Billard**.

3- Coupe et Championnat 2025 :

Le club qui s'était proposé pour l'organisation du championnat 2025 a finalement abandonné son projet suite à un avis défavorable de son comité

Nous n'avons donc toujours pas d'organisateur à ce jour. Nous rappelons l'appel à candidature, nous entrons en situation d'urgence. Dans un but de sensibilisation, un mémo technique rappelant le mode opératoire de l'organisation des grands événements a été transmis à l'ensemble des acteurs du pistage français.

4- Jury pour la Coupe et Championnat 2025 :

Le jury proposé pour la coupe de France est :

- Président du jury : André **Laillé**
- Pistes libres : André **Laillé**
- Pistes au trait : René **Martin**
- Arrivées : Daniel **Sionnières**

5- Grand Prix SCC 2025 :

A ce jour nous n'avons pas de candidature pour l'organisation du Grand Prix SCC, nous rentrons en situation d'urgence.

Nous relançons un appel à candidature. Dans un but de sensibilisation, un mémo technique rappelant le mode opératoire de l'organisation des grands événements a été transmis à l'ensemble des acteurs du pistage français.

6- Jury pour le Grand Prix SCC 2025 :

Le jury proposé pour le Grand Prix SCC est:

- Echelon 1 : Pistes libres et traits : Pascal **Perret**
- Echelon 2 :

Président du jury : Maurice **Malaisé**

Pistes libres : Maurice **Malaisé**

Pistes au trait : Patricia **Sorcelle-Bigot**

7 - Point sur la formation des élèves juges :

Mme Chantal **Picard** et M. Aimé **Dastugue** ont réussi l'examen théorique de la S.C.C et de la CUN-CBG.

Mme Chantal **Picard** a démarré ses assessorats.

M. Thierry **Roussellie** a réussi son examen spécifique au pistage avec le GT.

M. François **Casseville** n'a pas encore demandé à passer l'examen technique.

M. Stéphane **Lucas** nous a informé avoir réalisé ses stages de découverte des disciplines. Nous attendons la confirmation du GT formation, ainsi que son feu vert pour la proposition de l'examen spécifique pour le pistage.

8 - Point sur l'effectif des juges :

En 2025, deux juges auront atteint l'âge limite de jugements :

- André **Laillé** le 19 octobre 2025
- Lionel Guy **Miritsch** le 27 novembre 2025

- **2.06 : CR du GT Obéissance du 10/04/24 ; 11/07/24 et autres points téléphoniques.**

Membres présents : Mmes Christelle **NOMINE**, Christine **RIVAL** , MM Patrice **SICRE**, Michel **GRAUX**.

Absent : Néant.

Ordre du jour :

1. Protocole de sélection pour la coupe de France et Grands Prix SCC d'Obéissance 2025
2. Championnat de France et Grands Prix SCC Obéissance 2024 et 2025
3. Chiens perturbateurs et (ou) agressifs
4. Rapport concours Prodigic
5. Point sur la formation des élèves juges Obéissance
6. Candidat à la fonction de juge

1 - Protocole de sélection pour la Coupe de France et Grands Prix SCC d'Obéissance 2025

Le GT Obéissance propose le protocole suivant :

- Les dates de prise en compte des concours pour la sélection seront :
 - ✓ A partir du 22 mars 2024 pour le début.
 - ✓ Et jusqu'au 17 mars 2025 pour la fin.
- De plus,
 - ✓ La participation à un Championnat Régional est obligatoire.
 - ✓ Le nombre de concours minimum pour la sélection sera de 5, avec 5 jurys différents

Pour rappel, le Championnat étant prévu à la date normale (3 et 4 mai 2025), le passage à la classe supérieure ne pourra avoir lieu, qu'après le Grand Prix SCC 2025.

Protocole de sélection : envoyer, avant le 28 mars 2025, l'acte de candidature, suivant le formulaire du GTO (<https://www.centrale-canine.fr/cun-cbg-gt-obeissance>) à partir du mois de février 2025.

Critères de recevabilité :

- 5 meilleurs concours, avec 5 jurys différents, dans la période mentionnée ci-dessus.
- Obligation d'avoir un Championnat Territorial(régional), dans la période du 22/03/2024 au 17/03/2025. Il est autorisé de faire un Championnat Territorial, hors de son territoire ou de sa région.
- Les concours à l'étranger (sous l'égide de la FCI), peuvent être pris en compte, à condition que ces concours aient été signalés au GT Obéissance, avec photocopie du carnet de travail, et formulaire d'information de résultats de concours à l'étranger (présent sur le site du GTO dans l'onglet les documents GTO), dans les 15 jours maximum après le concours.
Un nombre de trois pointages réalisés à l'étranger maximum pourront être pris en compte dans les concours pour sélection.
- Être dans la limite des qualificatifs Excellent ou Très Bon.

Seront retenus :

- Pour le GP SCC classe 1, les 20 premières équipes respectant les conditions de recevabilité (le chien blanc devra être proposé au GTO par l'organisateur ou le chien en blanc de la classe 2 pourra être le chien en blanc de la classe 1).
- Pour le GP SCC classe 2, les 20 premières équipes respectant les conditions de recevabilité (le chien classé 21^{ème} sera proposé « chien blanc »).
- Pour la présélection aux épreuves de qualification à la Coupe de France classe 3, les 48 premières équipes respectant les conditions de recevabilité. (Le premier chien non qualifié sera proposé « chien blanc »).

Candidature des DROM-COM :

- Remplir les conditions ci-dessus.
- Avoir un total de points égal ou supérieur à 80 % des points du 48^{ème} sélectionné.
- Être dans la limite des qualificatifs Excellent ou Très Bon.

Candidature « invité de race » :

- Remplir les conditions ci-dessus.
- Avoir un total de points égal ou supérieur à 80 % des points du 48^{ème} sélectionné.
- Race peu courante, ou n'ayant pas été représentée depuis trois ans à la Coupe de France.

Dans le cas où l'une des deux places réservées pour la présélection aux épreuves de qualification à la Coupe de France ne serait pas pourvue, le GT Obéissance prendra l'équipe suivante, issue des candidatures, et ce, jusqu'à concurrence de 50 participants.

Les candidats retenus seront prévenus individuellement, dès le 4 avril 2025, et la liste sera publiée sur le site du GT Obéissance (<https://www.centrale-canine.fr/cun-cbg-gt-obeissance>).

Epreuve de qualification à la Coupe de France :

Les épreuves de qualification à la Coupe de France auront lieu à partir du vendredi précédent la Coupe de France. Les exercices d'absence sont programmés le vendredi, à partir de 16 heures.

A l'issue des épreuves de qualification, seront retenues pour la Coupe de France, les 20 premières équipes, la 21^{ème} sera sélectionnée comme chien en blanc, pour la Coupe de France.

2 – Championnat de France et Grands Prix SCC Obéissance 2024 et 2025

Le Championnat de France et Grands Prix SCC Obéissance 2024 s'est déroulé à **Parlan** dans le Cantal les 4 et 5 mai 2024. Voir article sur le site du GTO <https://www.centrale-canine.fr/cuncbg-gt-obeissance/articles/coupe-de-france-2024>

Le Championnat de France et Grands Prix SCC Obéissance 2025 se déroulera à **Saint Doulchard (18)** Club Cynophile de Saint-Doulchard.

Les juges sont encore à déterminer. Nous proposons 3 juges français et 2 étrangers.

3-Chiens perturbateurs et (ou) agressifs

Rappel à Mesdames et Messieurs les juges d'Obéissance

Lors d'un concours d'Obéissance, pendant l'exercice des absences, le chien qui change de position ou revient directement au conducteur perd l'exercice mais peut continuer le concours. On ne notera rien dans le carnet de travail.

Toujours pendant l'exercice des absences, le chien qui bouge, ne revient pas directement au conducteur, se promène sur le ring ou perturbe un ou plusieurs autres chiens, sans agressivité, perd l'exercice, peut continuer le concours. On notera dans le carnet de travail « interdit d'absence durant 3 mois ». S'il récidive, il aura une interdiction d'absence de 6 mois, puis 12 mois, puis 24 mois.

En cas d'agressivité notoire envers un autre chien ou envers une personne (juge, commissaire ou autre), le chien sera exclu du concours, une inscription sera faite sur le carnet de travail (exclusion des absences durant 3 mois si cela se produit pendant cet exercice) et un rapport sera envoyé à Madame Christelle **Nominé**, responsable du groupe de travail.

Le groupe de travail se chargera d'établir un tableau afin de remonter ces situations à la CUNCBG.

4-Rapport concours Prodig

Mesdames et Messieurs les juges, lors d'un concours d'Obéissance, lorsque le club vous remet le rapport de concours ainsi que le bordereau de redevance, vous devez vérifier la concordance entre le nombre de binômes inscrits avec le nombre de binômes jugés, cela avant l'envoi du concours à la Société Centrale Canine et au Groupe travail Obéissance (GTO)

Idem pour les organisateurs avant de faire partir les résultats à la SCC et au GTO bien vérifier que tous les chiens sont comptabilisés sur le rapport de concours et ainsi que sur le bordereau de redevance. Ces deux documents doivent être cohérents.

Si une différence est relevée (ex : manque de chiens ou d'une classe) ne pas envoyer les rapports avant d'avoir réglé la situation.

4 - Point sur la formation des élèves juges Obéissance

Marion **Bouquet** et Patrice **Gustin** ont réussi l'examen technique du GTO qui s'est déroulé le week-end du 4 et 5 mai 2024 à PARLAN.

5 - Candidat à la fonction de juge

Catherine **Rose/Lesnier**, Frédérique **Delamarre** et Bruno **Bouquiaux** : Avis favorable du GTO et dossier complet

Thierry **Menoret** : Après vérification des pointages obtenus avec ses chiens, les conditions demandées ne sont pas toutes remplies.

- 2.07 : CR du GT des disciplines d'olfaction (Sauvetage/RU)

Section sauvetage, visio du 21/07/2024

Présents : Frédéric **BOUTIN**, Sébastien **VOELTZEL**, Antoinette **ANGOGNA**

1. Répartition des tâches

Frédéric Boutin : responsable du groupe, des relations institutionnelles, de la gestion des juges et du règlement.

Antoinette Angogna : secrétaire, gestion des rapports de jugement, gestion du site internet.

Sébastien Voetzel : sélectionneur des équipes nationales, et en charge de la formation et des stages.

2. Point règlement FCI 2025

- Pour la traduction du règlement 2025 à terminer au plus tard le 14 septembre. L'idée est d'en parler dans les concours à venir d'ici fin d'année pour présenter les changements. La FCI organisme un webinaire les 23-24 novembre à ce sujet.
- Évolution du brevet de chiens de sauvetage.

Rappel : Un conducteur qui a un brevet dans une autre discipline pour directement passer à l'échelon V en sauvetage.

Les évolutions permettront d'élever le niveau et que la marche entre le brevet et le niveau V soit moins dure à franchir.

Cf doc joint : nouveau règlement sauvetage.

3. Site internet

Mise à jour du « pense-bête pour l'organisation d'un concours » du site du GT reprend toutes les infos pour les concours, le CSAU, le fichier excel de notation....

4. Échanges avec la CUN-cbg

Points abordés : engagements en ligne, résultats en ligne etc. Avec l'évolution du règlement FCI en janvier 2025.

Autre demande : pour le cursus de juge, pour un opérationnel (critères à définir):le GTS demandera la CUN cbg d'adapter le cursus de juge. Le but est d'avoir plus de candidats pour être juge.

Il est proposé de mettre un critère de niveau ou de qualification pour le candidat, afin qu'il ait une base solide et un cadre.

5. Stages

En 2022 il y a eu 8 stages d'organisés, mais il n'y en a pas assez aujourd'hui. Beaucoup pour des débutants, pas assez pour les niveaux plus hauts.

L'idée en 2025 ou 2026 est de faire un stage national, sous forme d'entraînement commun avec différents ateliers.

Le GTS est à la disposition des clubs pour organiser des stages de découvertes dans des régions où la discipline n'est pas développée.

6. Prévision grands évènements

En 2025 WCH par équipes en Turquie à Istanbul, du 4 au 8 juin 2025.

La commission sauvetage de la FCI met en place un Championnat du Monde Individuel tous les deux ans en alternance avec un Championnat du Monde en Équipe.

En conséquence, en raison de la faible disponibilité actuelle de vrais terrains de décombres sur notre territoire national et du cheptel de chiens en niveau B, il semble préférable de se caler au mode de fonctionnement de la FCI : Un championnat de France tous les deux ans (l'année du championnat individuel) et une épreuve sélective en équipe (sélection pour le championnat du monde en équipe) l'année d'après.

Donc le Week end de Pâques :

- 2025 : Épreuve sélective en équipe

- 2026 : 2^{ème} Championnat de France
- 2027 : Épreuve sélective en équipe
- 2028 : 3^{ème} Championnat de France

Épreuve sélective en équipe et Championnat du Monde en équipe* :

Tous les deux ans une épreuve sélective pour le championnat du monde en équipe sera organisé le Week end de pâques.

Le jury sera composé de :

- Un juge sauvetage désigné par le GT sauvetage.
- Deux concurrents expérimentés désignés par le GT sauvetage (ne participant pas à l'épreuve sélective).

Les modalités de prise en charge et les potentielles aides aux concurrents restent à définir avec la CUN-CBG.

Le jury évaluera les équipes selon le règlement FCI en vigueur.

Règlement FCI disponible : <https://www.centrale-canine.fr/sites/default/files/2020-11/SAU-REG-IPO-EQU-%26CMO-fr%20%281%29.pdf>)

L'objectif d'un tel championnat est de mettre en avant le travail en équipes, de permettre aux jeunes binômes de faire des expériences et de valoriser le travail des chiens.

Une équipe est constituée de 3 binômes maître/chien et d'un capitaine. L'aspect technique mais aussi l'harmonie de l'équipe sont évalués.

La partie obéissance se fait en simultanée pour les trois binômes (marche en laisse, groupe, blocage avec rappel, porter remettre et coucher libre) et chaque binôme fait deux exercices de dextérité.

La partie recherche se fait avec les trois binômes en simultanément ou alternativement selon la stratégie de l'équipe.

Possibilité d'équipes en piste, quête ou décombres ou TOP.

Critères retenus :

Sur une période du 1er mai N-2 au WE de Pâques N.

Avoir fait au moins 3 concours complets sous 2 juges différents, dont au MINIMUM 1 concours en niveau A qualificatif BON dans la spécialité demandée (Quête et ou décombres et ou pistage)

Les sélectionnés* pour le championnat du monde en équipe seront retenus sur la moyenne des trois meilleurs concours et sur les résultats de l'épreuve sélective : 3 équipes de 3 binômes maximum pourront être retenues pour représenter la France.

**Les équipes devront être constituées de binôme qui ont la possibilité de s'entraîner ensemble mais également par affinité entre les différents membres de l'équipe. Une équipe est constituée des 3 Binôme et d'un capitaine.*

Nota :

- Le club de Sault les Chartreux pourrait se porter volontaire pour organiser ce 1^{er} évènement. Le club dispose d'espace boisés totalement adaptés, et d'une structure (ancien centre équestre) pour la ;partie obéissance et dextérité en groupe.

Reste à définir les modalités financières. L'idée est de faire une fête du chien de sauvetage.

- Appel à candidature pour le 2eme championnat de France individuel des chiens de sauvetage

Section **Recherche Utilitaire** visio le Jeudi 18 juillet 2024

Présents : Frédéric BOUTIN, Christine LABROCHERIE, Hervé GUICHARD

Rôles GT à distribuer

Frédéric BOUTIN : Responsable du Groupe, relations institutionnelles, gestion des juges.

Christine LABROCHERIE : Coordonnatrice Coupe de France (classe III) et Grand Prix SCC (Classe II), gestion des stages et formations, référente fiches pratiques, réseaux sociaux.

Hervé GUICHARD : Secrétariat, site internet, calendrier, rapports de jugements, statistiques.

Communication (Juges et Postulants)

- Mail envoyé aux juges le mercredi 17/07
- Publication le jeudi 18/07 sur la nouvelle page FB : <https://www.facebook.com/GT DisciplinesOlfactives - Section RU>
- Mail envoyé aux pratiquants le vendredi 19/07 (*adresses Clubs/Responsables RU*)
- Le calendrier ne sera plus géré par version sur le site internet. Il sera remplacé par un lien vers le calendrier CUN-cbg. Les mises à jour de dates ou de juges seront communiquées via la page FB

Modification Règlement (sujets à traiter, pour mise en place en 2025)

Le Gt travail sur une évolution du règlement (modifié il y a 3ans).

Une enquête auprès des juges et postulants à été transmis le 19/07. Après traitement des informations collectées une proposition de règlement sera faite pour application en janvier 2025.

Sélection des III (Coupe de France)

Par soucis d'équité, nous travaillons sur un nouveau mode de sélection pus équitable.

Formation

A réfléchir !!! Est-ce qu'il ne serait pas judicieux de mettre en place des « référents formation » dans chaque région (12/13), pour aider les nouveaux ruistes. aussi bien dans le travail des chiens que dans l'organisation des épreuves ?

Autres

Suppression de la subvention spéciale III à compter du 01/01/2025

Mise en place de nouveaux documents disponibles sur le site du GT RU

Pour la transmission des rapports de Jugement, privilégier le format PDF pour envoi par mail

- 2.08 : CR du GT des Administrations des 18 juillet et 23 juillet 2024.

Les membres du GT se sont réunis sur deux périodes en fonction des disponibilités de chacun

Le 18/07/2024 à **Blois** et le 23/07/2024 à **Niort**.

Présents : SébastienKAUPP, Alain Gendre et Frédéric BOUTIN

Rappel :

Le Groupe de Travail des Administrations a été créé pour accompagner la promotion du Chien d'Utilité au sein des Administrations.

Sa mission est la valorisation du travail de sélection des éleveurs Français et sa mise en lumière de par les utilisateurs au travers des épreuves de mordant, recherche et piste.

Le Groupe de Travail des Administrations est un des liens de la Centrale Canine avec les différentes Institutions cynotechniques Françaises. Son ambition est d'étendre ce réseau car seul le sport canin permet la sélection du cheptel ou les administrations puisent les effectifs canins dont elles ont besoin, permettant ainsi la justification du mordant dans les épreuves organisées par la Centrale Canine.

Les points forts du Groupe Travail sont :

- La communication via les réseaux sociaux (suivi par plus de 2000 personnes).
- L'image qu'ont les conducteurs des administrations du travail du GTA et de la SCC
- Création de liens privilégiés avec de nombreuses administrations (132^{ème} RIC, Gendarmerie, Polices Municipales...)

Les points à améliorer du Groupe Travail sont :

- La communication avec la SCC pour les événements communs (EDG, Championnat militaire ...)
- Outils de communication (support et visuels)
- Développer l'implication de plus d'administrations avec le GTA
-

Pour vous, les points forts de la CUN-cbg sont :

- Une reconnaissance par les administrations
- Aide et le soutien financier lors des événements : challenge Inter unités, Cyno Ops...
- Mise en avant de la cohérence du chien de sport et du chien des administrations
-

Pour vous, les points à améliorer de la CUN-cbg sont :

- Le partage des informations sur la page Facebook,
- La communication entre le GT et la SCC,
- Le manque de légitimité ressenti par les membres du GTA,
- Mise en place d'une lettre de mission ou d'une feuille de route

Projet 2024 :

- Les 07 et 08 septembre : partenariat avec 17eme Challenge Inter Unités à Blois :94 unités inscrites, nouveautés cette année des ateliers pistes opérationnelles (6 équipes) , atelier décombres, quête et recherche en bâtiment (6 équipes). Présence du centre de certification Cynodex pour atelier de recherche des explosifs. La présence du service communication de la centrale Canine serait bien afin de faire un reportage sur ce rassemblement.
- Les 28 et 29/septembre : Planète chiens en partenariat avec la Centrale Canine dans la cadre de la semaine du chien.
- Le 02 Octobre : Stèle mémorielle à **Suippes**.
- Les 13, 14, et 15 novembre Cyno Ops.
- Articles dans la revue Centrale Canine : Présentation de projet des chiens pour l’**Ukraine** et Article sur les équipes cynophiles pendant les JO.

Projet 2025

- Trophée des Chiens Héros. Date inconnue à ce jour.

Prévoir outils de communication pour présenter le trophée lors du Cyno Ops.

- Prévoir entrevue avec plusieurs administrations pour présenter la Centrale Canine et les activités de sélection
- Faciliter l’accès aux administrations à nos disciplines de sélection
- Faciliter l’accès à la fonction de juge pour certaines disciplines.

- **2.09 : CR. Groupe de travail “FORMATION” en date du 6 août 2024.**

11 . Point de situation sur les dossiers de juges en cours :

111.Leur dossier étant complet et conforme à la réglementation, sont autorisés à effectuer les stages de découvertes :

Année Recrut.	Discipline	Identité du postulant
2024	RING	M.VILLAIN Axel Mme. BOTTARO Marie M. BOYER Dominique M. D’ALMEIDA Mickaël
”	OBEISSANCE	M.BOUQUIAUX Bruno M.MENORET Thierry (1) Mme.ROSE Catherine Mme.DELAMARRE Frédérique
”	IGP/FH	Mme.CURTChristine

112.En attente de la décision du GTO : Doit justifier des pointages complémentaires avant d’entamer les stages de découverte.

113.Important : Conformément à ce qui a été proposé au cours de la réunion de la CUN “cbg” du 6 août 2024, ces postulants à la fonction de juge disposent d’un **délai de 6 mois pour présenter au GTF leur premier stage de découverte.**

122. Leur cursus s'étant achevé avec succès, sont proposés à la validation de la CUN "cbg" les dossiers de (avant présentation à la commission des juges):

Discipline	Identité du postulant
IGP/FH	M. FENDT Pierre
IGP/FH	M. FALAH Hamid
RU	Mme SFER Nathalie

113 : Sont autorisés à présenter l'examen technique de leur groupe de travail respectif :

Discipline	Identité du postulant
Ring	Mme. LE BAIL Camille
d°	M. BETHENCOURT Stéphane
Mondioring	M. RABILLE Jean
Obéissance	M. GUSTIN Patrice
d°	Mme. BOUQUET Marion
Pistage Français	M. CASSEVILLE François (1)
Recherche Utilitaire	M. GUYMONT Christophe
d°	Mme. PILLAVOINE Estelle

(1) Extension IGP/FH

S'agissant des assessorats : Au nombre de QUATRE minimum, sous TROIS juges différents.

Nota : Règle valable pour toutes les disciplines pratiquées sous couvert de la CUN "cbg" (non précisée et rajoutée au cursus des juges – en annexe du présent CR) :

12. Formation des personnels encadrant des clubs d'utilisation :

La CUN "cbg" donne son accord à l'organisation d'un stage d'entraîneur du 1° degré par l'ACT/Maine Anjou les 11 et 12 janvier 2025 et 01 et 02 février 2025.

A compter du 05 août 2024, la gestion des personnels encadrant des clubs d'utilisation (stages entraîneur, moniteur de club, demandes d'équivalence, demandes de renseignement, etc...) est assurée par Madame Nathalie **BAUSMAYER** : nathalie.bausmayer@centrale-canine.fr

Tel : 01 49 37 54 15

3. Point sur le suivi des opérations budgétaires.

Politique budgétaire de la CUN "cbg" mandat 2024/2027

Il est fait le constat d'une baisse significative des revenus de la SCC depuis la pandémie du "covid". Le Président de la CUN "cbg" insiste donc sur la nécessité de prévoir au plus juste les dépenses de la commission, notamment, celles dévolues au déplacement des personnes, secteur sur lequel des économies sont possibles. La politique budgétaire engagée visera les points suivants :

Les aides apportées aux différentes manifestations internationales et nationales sont, pour le moment, maintenues en l'état (subventions attribuées par la CUN "cbg" aux organisateurs des grands évènements, aux concours sélectifs, aux sélections nationales des hommes assistants.)

Compte tenu de la situation momentanée de la discipline du campagne en mal de fréquentation, le nombre de concours "sélectifs" subventionnés à hauteur de 500 euros est ramené de quatre à deux, une situation qui serait susceptible d'évoluer s'il était observé un regain des activités de cette discipline. En fonction de leur fréquentation, les Nationales de Travail des clubs Français du Chien de Berger Belge et du berger Allemand pourront donner lieu à un soutien financier de la CUN "cbg".

La désignation des différents jurys officiant à l'occasion de ces grands rendez-vous devra répondre à des critères précis tels que définis ci-après :

- L'amplitude des trajets des jurys désignés (juges, HA, commissaires) devra être calculée de telle sorte que les frais de déplacements n'excèdent pas 700 euros par personne. Au-delà, c'est le système du forfait qui s'appliquera.
- Les déplacements par avion, le train, le covoiturage sont des solutions de transport à privilégier toutes les fois qu'elles sont envisageables. De la même manière, la désignation des jurys officiant lors des grands évènements de la CUN "cbg" devra être limitée au strict besoin de la mission. A titre d'exemple : La désignation des jurys officiant lors des sélections nationales en ring passera désormais de 4 à 3 membres soit un juge sélectionneur, un HA de haut niveau, un membre du groupe de travail. La présence d'un conducteur de haut niveau n'est plus requise.
- Le poste de responsable des grands évènements de la CUN "cbg" est supprimé. La présence des dirigeants de la CUN "cbg" sur le théâtre des grandes manifestations sera également limitée à la juste nécessité de la représentation.
- Le principe de l'affectation des vêtements (vestes, survêtements) aux différents finalistes devra être revu. C'est un secteur dispendieux. Une étude devra être menée pour trouver un vêtement d'affectation de moindre coût, en remplacement de la veste notamment (au prix de 37.50 euros l'unité). Celle-ci continuera d'équiper les membres des équipes de France participant à des rencontres internationales. Les groupes de travail sont désormais en charge des commandes (vêtements, médailles et divers autres) directement auprès de la SCC. Ils assureront la mise en place des matériels de promotion SCC et CUN "cbg" sur les lieux des grands évènements (oriflammes, calicots, banderoles) ainsi que l'attribution aux concurrents finalistes des vestes SCC. Ces matériels et vêtements seront fournis par la SCC.

Réunions de travail des groupes : En "présentiel" à l'occasion des grands évènements (finales de championnats, sélections nationales HA...). **En visioconférence** pour les autres réunions, autant que de besoin selon la procédure technique de communication mise en place par la commission. Les déplacements des groupes de travail au siège de la SCC seront, dorénavant, exceptionnels.

En conclusion : Les fonds dégagés à l'issue de ces économies serviront à investir dans la communication et la promotion des activités de la CUN "cbg".

5.Webmaster : Travaux préparatoires à l'élaboration du calendrier 2025 des activités de la CUN "cbg"

Le webmaster annonce que les travaux de **saisie du calendrier 2025 de la CUN "cbg"** débuteront fin août 2024 selon le processus habituel bien connu des ACT.

Le site internet de la CUN "cbg" vieillissant, a grand besoin d'être refondu en répondant à de nouvelles méthodes d'actualisation .La collaboration du service informatique de la SCC sera sollicitée. La perspective du jumelage des sites internet de la CUN "cbg" et de la CNEAC devra être prise en compte selon sa faisabilité.

6.Relations FCI

Les délégués français à la FCI ont été désignés ou reconduits dans leur fonction :

- M Martial **BEYAERT** au titre de la discipline du mondinging.
- Mme Christelle **NOMINE** au titre de la discipline de l'obéissance.
- M Frédéric **BOUTIN** au titre de la discipline du sauvetage.
- M Guy **FRITSCH** au titre de l'IGP/FH et correspondant français de la FCI

7.Questions diverses

Pièces annexes au présent compte-rendu :

Pièce annexe n° 1

Prescription de la CUN "cbg" : Cas du chien agressif et mordeur en concours.Consigne et rappel aux Juges

Quel que soit la situation à laquelle il peut être confronté lors de ses jugements, un juge n'est pas autorisé à retirer le carnet de travail et la licence du chien.

Les situations d'agressivité et/ou de morsure n'échappent pas à cette règle et la détention préalable du CSAU par le chien ne peut pas être remise en cause.

Pièce annexe n° 2 :

Organisation des Finales, Grands Prix et Sélectifs situation d'urgence et alarmante

Chers amis pisteurs

Les participations aux Coupe de France, Grands Prix et Sélectifs de Pistage Français sont l'aboutissement de centaines d'heures de travail pour les équipes et les binômes chiens-conducteurs. Pour organiser de tels

événements, il faut l'accord de l'Association Canine Territoriale, de la Commission d'Utilisation Territoriale, et de la CUN-CBG pour la Coupe de France et le GP, un ou des clubs supports et des personnes qui portent le projet. Aujourd'hui, nous manquons de volontaires.

Ce chantier est une priorité pour le nouveau GTP car il conditionne énormément de choses.

Quels sont nos objectifs ?

- **Connaitre** les lieux des futurs Grands Evènements (GE) avec 2 années complètes devant nous. Ainsi en N1 nous recherchons N3
- **Sensibiliser** l'ensemble des partenaires aux conséquences pour les pisteurs si nous n'avons pas de clubs pour organiser nos GE.
- **Eviter** les organisations aux derniers moments pour nos GE.
- **Inciter** des clubs à s'engager dans ce type de projet seuls et ou en mutualisant avec d'autres clubs locaux.
- **Tendre** vers une répartition géographique des lieux homogène. La France est un grand pays et une concentration d'évènements sur une zone géographique réduite est certes intéressante pour certains mais très onéreuse pour d'autres.
- **Détailler** les aides financières et techniques mises en place par la CUN-CBG pour les GE.

Notre démarche est pédagogique, réaliste, concrète, facilitatrice. A ce jour, nous n'avons pas d'organiseurs pour le GPF et la Coupe de France 2025, ni de clubs qui se sont proposés pour les Sélectifs 2025-26 (il en faut 3). Si rien n'évolue, il en va de la pérennité de nos compétitions du moins pour 2025.

Alors nous comptons sur vous, tout comme vous pouvez compter sur notre aide, notre soutien, notre accompagnement. Ensemble nous serons plus efficaces.

Vous trouverez détaillées ci-dessous, diverses informations pour aider et accompagner ceux et celles qui souhaiteraient s'investir dans ces projets. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Répartition des Coupes de France, GP et Sélectifs sur ces 10 dernières années

Années	Finales		Grands Prix	
	Lieux	ACT	Lieux	ACT
2025	?	?	?	?
2024	Evéllys	Bretagne	Vieilleville	SHO
2023	Angers Chénehutte	Maine Anjou	Beaumont Saint Cyr	Poitou Charente
2022	Châlons Givry	Bourgogne	Subdray	Centre Val de Loire
2021	Evreux	Eure	Bréchaumont	Alsace
2020	Covid		Domérat	Bourbonnais
2019	Bucy Le Long	Picardie	Bourgoin Jallieu Loyettes	Rhône Alpes
2018	Poitiers	Vienne	Angers Chénehutte	Maine Anjou
2017	Forêt de la Joue 39	Franche-Comté	Porcieu Amblagnieu	Rhône Alpes
2016	Bruyères Vologne	Lorraine	Châlons Givry	Bourgogne
2015	Strasbourg	Alsace	Côtois	Rhône Alpes
2014	Varades	SHO	Bucy Le Long	Picardie
2013	Chantilly	Ile de France	Bruyères Vologne	Lorraine

Années	Sélectif 1	Sélectif 2	Sélectif 3	Sélectif 4
26-27	?	?	?	
25-26	?	?	?	
24-25	Château Gontier 53	Beaumont Saint Cyr 86	La Remaudière 44	
23-24	Brest 29	Saint Dizier 52	Vaux le Pénil 77	
22-23	Carcassonne 11	Appoigny 89	Evreux 27	
21-22	Reichoffen 67	Lorient Quéven 56	Bourgoin Jallieu 38	
20-21	Annulés cause Covid			
19-20	Forêt de la Joue 39	Vaux le Pénil 77	Pommerit Jaudy 22	
18-19	Saint Boil 71	Bordeaux Mérignac 33	Plescop 56	La Remaudière 44
17-18	Forêt de la Joue 39	Mérignac 33	Evreux 27	Saint Dizier 52



Les codes couleurs correspondent aux globalement aux régions

Quelques remarques, liste non exhaustive.

- Depuis 2013, les Coupes de France et GPF ont eu lieu majoritairement dans la moitié nord du pays.
- A ce jour, les 3 régions qui organisent le plus de concours sont : les Pays de la Loire et la Rhône Alpes et la Bretagne.
- Comme dans toutes les disciplines, ce sont les éléments moteurs qui sont toujours à l'initiative pour s'engager dans l'organisation de nos GE. Ils se reconnaissent et nous pouvons tous leur dire un grand merci pour ce qu'ils ont réalisé avec leurs équipes.
- Saluons par exemple, les équipes d'Evreux, de Givry, de Bucy le Long qui ont organisé plusieurs GE. Elles montrent que c'est possible avec chaque fois des organisations remarquables.
- On constate également un consumérisme et un individualisme en hausse dans le petit monde du pistage. Triste reflet de notre société de consommation.
- Des clubs refusent de s'engager car c'est trop de travail, ce n'est pas rentable et on manque de bénévoles ou n'ont tout simplement pas envie.
- **Dates du GPF toujours 3^{ème} week-end complet de février et Coupe de France 3^{ème} week-end complet de mars.**

Le mode opératoire pour organiser nos Grands Evènements

Les Documents - Pour l'organisation

Fiche de candidature à l'organisation d'un Championnat	
Les dates fixes pour les manifestations nationales	
Les subventions pour les manifestations nationales (championnats)	
Les subventions pour les manifestations nationales hors championnats	
Imprimé de demande de subvention pour les manifestations nationales	
Exemple de budget prévisionnel pour l'organisation d'un Championnat ou d'un Grand Prix SCC	
Cahier des charges des Championnats de France	
Cahier des charges technique des Championnats des disciplines	
Les droits et devoirs d'un finaliste	

Tout d'abord, il faut distinguer l'organisation d'une Finale ou d'un Grand Prix de celle des Sélectifs. En effet, un Sélectif n'a pas les contraintes organisationnelles des Coupes de France et GP. C'est un super concours (qui a aussi ses procédures).

La CUN-CBG a réalisé un cahier des charges pour l'organisation des GE. Chaque club désirant faire acte de candidatures doit à priori le consulter afin de prendre connaissance des étapes et procédures à respecter. C'est obligatoire et en même temps très sécurisant. Des aides financières étant allouées il est normal que cela soit cadré et encadré.

Comment cela doit-il schématiquement se passer ?

- 1- Un ou plusieurs clubs souhaitent postuler pour l'organisation d'un GE.
- 2- Solliciter avis et accord du président de l'Association Canine Territoriale et de la Commission d'Utilisation Territoriale. La fiche « candidature », disponible sur le site de la CUN-CBG sera le fil conducteur de la démarche.
- 3- Après l'accord de principe de l'ACT et de la CUT, mettre en place un comité d'organisation.
- 4- Elaborer obligatoirement un budget prévisionnel. Déterminant pour savoir où l'on va.
- 5- Remettre l'ensemble du dossier à l'ACT qui le transmettra, après signature, au Président de la CUN-CBG et au responsable du GT. La CUN-CBG donnera son avis sur la base des éléments fournis
- 6- L'ACT est responsable administrativement et financièrement de l'organisation du Grand Evènement.
- 7- Structuration du projet.
- 8- Déroulement du GE
- 9- Décompte des subventions et remboursements avec le représentant de la CUN-CBG et du GT.

Les aides financières pour les Sélectifs

- ✓ Chaque club organisateur recevra un chèque de 30 € par concurrent (nombre défini lors de l'inscription aux sélectifs).
- ✓ Dans le cadre de la mutualisation des 3 sélectifs, la CUN-CBG versera 1 875 € par sélectif soit au total : 5 625 €.
- ✓ Cette subvention servira prioritairement à régler les frais des déplacements des 3 juges, qui leur seront versés par la SCC.
- ✓ Le solde des 5 625 €, sera équitablement versé à chaque club organisateur à l'issue des 3 sélectifs.
- ✓ L'organisateur devra assurer et prendre en charge la restauration et l'hébergement des trois juges, qui peuvent chacun être accompagné d'une personne, de la veille du début du concours au lendemain matin de la fin du concours.
- ✓ Le GTP enverra un de ses membres (juge) pour superviser le sélectif, il règlera lui-même, ses frais de restauration et d'hébergement qui lui seront remboursés par la CUN CBG.
- ✓ A chaque organisateur selon son budget et ses choix de voir comment il souhaite orienter son projet.

Documents Sélectifs

- 1- [SELECTIFS\REGLEMENT DES SELECTIFS 2024 2025 et LA SELECTION AU CH. DE FRANCE de MARS 2025.pdf](#)
- 2- [SELECTIFS\Fiche candidature organisation sélectif.pdf](#)

Les aides financières pour les Finales et Grands Prix

Subventions attribuées par la CUN-CBG aux organisateurs des Grands Evénements en 2024				
Disciplines	Championnat de France ou Grand(s) Prix SCC	Subvention forfaitaire attribuée	Forfait d'hébergement et de restauration par sélectionné	Subvention* par sélectionné
Grand Prix SCC de Pistage Français	Grands Prix avec sélection 2 jours de compétition	2 000 €	2 chambres 4 repas	180 €

26 chiens au total. 20 en Niveau 2 et 6 en Niveau 1.

Subvention 180 euros par sélectionné. Soit au total : 4680 euros.

Subvention forfaitaire de 2000 euros

Frais du jury, des membres du GT, de la CUN-CBG pris en charges intégralement.

Eventuelles subvention de l'ACT, Mairie, Département, Région.

Soit à priori une aide financière de 6680 euros plus les frais pris en charges par la CUN-CBG.

Autres ressources : Repas vendus, Bar, Tombola, Sponsoring, Catalogue.

Le principe est de ne pas tomber dans la surenchère.

Championnat de France de Pistage Français	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
--	-----------------------	----------------	-----------------------	--------------

20 chiens maximum. Soit au total 5000 euros

Subvention forfaitaire de 3000 euros

Frais du jury, des membres du GT, de la CUN-CBG pris en charges intégralement.

Eventuelles subvention de l'ACT, Mairie, Département, Région.

Soit à priori une aide financière de 8000 euros plus les frais pris en charges par la CUN-CBG.

Autres ressources : Repas vendus, Bar, Tombola, Sponsoring, Catalogue.

Le principe est de ne pas tomber dans la surenchère.

Il ne faut pas oublier que les clubs ayant déjà participé sont aussi là pour vous apporter leurs expériences.

Mais nous ne le répéterons jamais assez ; le plus important est d'avoir une bonne gestion financière. On ne fonctionne pas à l'aveuglette.

Organisation schématique, les pôles principaux.

- La Restauration, le bar
- L'hébergement des concurrents et des officiels
- La gestion de la salle et des différents services
- Le secrétariat
- L'accueil des concurrents
- La partie techniques (terrains, traceurs, faux traceurs, comparse, commissaires, objets, contrôle vétérinaire)
- La communication
- La cérémonie d'ouverture
- Le tirage au sort, moment oh combien important
- La cérémonie de remise des résultats et des prix
- La soirée de gala
- Les bénévoles

Calendrier

Il serait judicieux que nous puissions connaître au plus tard fin septembre les éventuels clubs souhaitant s'investir dans l'organisation du GP et de la Coupe de France 2025. Nous ne souhaitons pas aller vers une situation d'urgence qui n'est bonne pour personne.

Concernant les Sélectifs, 1 doit avoir lieu soit en novembre ou décembre 2024. Les 2 autres seront au calendrier 2025. Tout comme le premier pour 25-26.

Les juges, animateurs régionaux entre autres sont des interlocuteurs privilégiés pour le suivi et l'évolution de ce chantier en partenariat avec nous.

Pièce annexe n° 3 :

A propos des indemnités versées aux hommes assistants. (Référence : Site internet de la CUN "cbg'-
Rubrique : "documents pour les clubs" –

Rappel des indemnités versées aux hommes assistants lorsqu'ils officient en concours :

- Indemnité kilométrique à 050/km (distance domicile/club, trajet Mappy en AR).
- Indemnité journalière calculée selon le barème : 37 euros la demi-journée –63 euros la journée – 126 euros pour 2 jours de concours.

Ces indemnités ne constituent en rien un quelconque salaire mais participent aux frais d'entretien de son costume par l'homme assistant. Ces vêtements de protection sont très sollicités, leurs réparations

nécessitent une main d'œuvre qualifiée et sont onéreuses. Le degré d'usure du vêtement est rapide. Il perd alors de sa faculté de protection et peut présenter des dommages au chien, notamment au niveau de la dentition. A titre indicatif, le prix moyen pour l'acquisition d'un costume homologué est de l'ordre du 800 à 1000 euros. Pour un usage "normal" (entraînement, compétition) sa longévité n'excède pas 3 à 4 années. Une variante existe cependant pour les HA pratiquant l'IGP qui utilisent essentiellement la manchette dans la pratique du mordant.

Pièce annexe n° 4

Intervention de Madame Marie-France VARLET, membre consultant de la CUN "cbg", Présidente du Club Français du chien de Berger Belge, Présidente de l'ACT d'Ile de France.

En préambule de son intervention, Madame Marie-France VARLET signale qu'il a été créé, au sein de l'ACT d'Ile de France, un groupe de travail dédié aux disciplines de mordant. Elle en décline la composition. Ce groupe de travail se réunit ponctuellement sous sa présidence.

Questions et observations soumises à l'attention de la CUN "cbg".

Quid des homologations des costumes ? Certains ne le sont pas, en particulier une marque, qui entraîne des problèmes aux dents des chiens (elles se cassent) lors du mordant.

Réponse de la CUN "cbg" : Un cahier des charges sera adressé au plus tôt à tous les artisans costumiers.

Les colliers : position de la SCC ? projet de loi ? Le règlement stipule que le juge est totalement responsable du port de ces colliers coercitifs dans le site du concours ! il faut faire modifier le règlement.

Réponse de la CUN "cbg" : Le port de tout collier coercitif est formellement interdit sur les lieux des manifestations organisées ou patronnées par la SCC. **C'est la position officielle de la SCC.** Si besoin, un rappel de la réglementation sera fait en direction des juges des disciplines pratiquées sous couvert de la CUN "cbg"

Le règlement des juges pourrait être à revoir, un juge est nommé à vie ? on ne peut pas lui reprendre sa carte... la décision du juge est souveraine et sans appel, interdiction de faire des réclamations ; pas de responsable concours, plus de coordinateur ; Pour les Sélectifs, avoir des juges intègres, ne pas prendre ceux qui ont déjà été condamnés par la SCC .

Réponse de la CUN "cbg"

Pour la CUN "cbg", la fonction de juge doit être considérée comme un sacerdoce.

La gestion des juges, toutes activités confondues, ressort de la seule prérogative de la SCC. Ils ont l'obligation d'officier sous des règles édictées par la SCC au travers **LE REGLEMENT DES JUGES**. Par ailleurs, il serait fallacieux de penser que les juges sont "intouchables" dans leur fonction. Ils n'échappent pas à des procédures disciplinaires éventuelles si leur comportement le justifie (Ref : le règlement des juges d'utilisation de 2020) qui peuvent aller crescendo, du simple avertissement au retrait temporaire ou définitif de la fonction

Ils ne sont pas nommés à vie dès lors qu'ils sont atteints dans leur fonction par une limite d'âge fixée à 80 ans.

La réclamation : Si la règle est bien respectée de part et d'autres "des parties en cause" juge et concurrent, la procédure de la réclamation n'a pas lieu d'être. L'expérimentation passée de la

procédure de réclamation a donné très vite les limites de son efficacité, notamment par la lenteur et la lourdeur du processus de transmission. Dans tous les cas de figure, s'il y a remise en cause d'un jugement, la survenue d'une contestation, il faut privilégier le recours à l'amiable, au "pied de l'action", entre "gens de bonne compagnie". Il y va de l'image de marque de nos activités. En dernier ressort, l'arbitrage du groupe de travail peut être demandé.

Le coordinateur : Son rôle est clairement défini et explicité sur le site du GT Ring. Le coordinateur est le correspondant du groupe de travail pour le choix des clubs qui se portent volontaires à l'organisation des concours sélectifs sur un territoire d'ACT. Il est le garant que toutes les conditions (infrastructures, matériel de terrain, accueil, parking, et autres) sont réunies et propices à une bonne organisation de la manifestation. "Lors des sélectifs, il n'a aucun rôle à jouer", (citation) en particulier, **le coordinateur n'est pas un médiateur entre les juges et les concurrents, en cas de litige.**

Demande de soutien de la CUN pour l'attribution du CACS à la classe Travail dans les expositions canines ; dans l'objectif de la Sélection de la race. (actuellement le juge attribue le CACS entre la classe Intermédiaire, Ouverte et Travail, donc 1seul ; je demande qu'il y en ait un entre la classe Intermédiaire et Ouverte, et un pour la classe Travail)

Réponse de la CUN "cbg" La CUN "cbg" apporte son soutien à cette proposition et la défendra auprès du comité de la SCC.

Nécessité de revoir les Statuts des Clubs canins, qui ne sont pas adaptés.

Réponse de la CUN "cbg" La refonte éventuelle des statuts-types des clubs d'utilisation (et du règlement intérieur qui y est associé) est du ressort de la SCC elle-même.

Le manque de formation des présidents, trésoriers des clubs canins N'importe qui peut prendre la présidence d'un club canin, ou être propulsé à ce poste, sans rien connaître Travailler sur une charte des présidents de clubs, faire des pré requis

Réponse de la CUN "cbg" : Envisager des formations spécifiques au niveau des ACT qui disposent d'intervenants expérimentés (présidents de club anciens et aguerris à la fonction) Ceux-ci peuvent s'appuyer également sur une bibliothèque de CUN "cbg" redondante en informations de toutes sortes (Consulter le site internet de la commission).

Qu'en est-il des licences pro, licences SNPCC, il suffit qu'un pro a une licence pro, les adhérents bénéficient des mêmes conditions, et peuvent faire tous les concours de toutes les disciplines.

Réponse de la CUN "cbg" : Cette problématique est prise en compte par la CUN "cbg"

Sélection des HA (course - endurance), dommage de ne pas pouvoir faire un tronc commun pour toutes les disciplines

Réponse de la CUN "cbg" C'est à l'étude.

Lors des formations SCC, ACACED, formation des juges, les vétos de la SCC soutiennent la thèse que la dominance n'existe pas chez le chien

Réponse de la CUN "cbg" La CUN "cbg" n'est pas compétente pour répondre à ce questionnement.

Madame **VARLET** alerte également sur des questions spécifiques aux différentes disciplines. Celles-ci seront transmises aux groupes de travail concernés.

Notre groupe de responsables de disciplines demande une réunion avec le président André Varlet et Michel Chirat pour des échanges constructifs. Merci de nous fixer rendez-vous.

Réponse de la CUN "cbg" : L'Invitation est prise en compte et sera honorée en fonction des disponibilités de chacun.

Pièce annexe n° 5

Mise à jour du cursus des juges de la CUN "cbg" (soumis à la validation du comité de la SCC)

Points concernés :

- **Partie stages découvertes et secrétariat expo**

Trois stages de découverte sous trois juges formateurs ou non. Obligation de déposer la preuve d'un premier stage de découverte réalisé dans les 6 mois qui suivent le démarrage du cursus.

Secrétariat expo : Effectué avant démarrage des assessorats.

- **Partie assessorats**

Assessorats : au nombre de QUATRE pour toutes les disciplines sous TROIS juges formateurs différents

Le reste : Sans changement.

1- Candidat juge

Prérequis administratifs	Candidats juges toutes disciplines de la CUN-CBG
	<ul style="list-style-type: none"> - Être français ou membre de l'union Européenne - Être francophone - Jouir de ses droits civiques (1) - Être âgé de plus de 23 ans et de moins de 63 ans à la date du dépôt du dossier de candidature - Avoir sa résidence principale en France depuis plus de douze mois consécutifs - Être membre d'une association affiliée à la Société Centrale Canine depuis au moins cinq ans(2) - Satisfaire aux conditions spécifiques demandées par la CUN-CBG (3)

(1) Fournir un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) vierge dans la constitution du dossier de candidature juge.

(2) Justifier de cinq années consécutives d'adhésion à une **Association Canine Territoriale ou à une Association de race.**

(3) Les conditions spécifiques sont vérifiées à travers la constitution du dossier de candidature.

Diplômes demandés (4)	Disciplines avec épreuves de mordant	Disciplines sans épreuve de mordant
	Certificat de capacité au mordant et diplôme de moniteur de club	Diplôme entraîneur de club (5)

(4) Conditions spécifiques de la CUN-CBG

(5) Bien évidemment, la candidature d'une personne non titulaire du diplôme d'entraîneur mais titulaire du diplôme de moniteur est recevable.

Recevabilité de la candidature	
Formation	Le Groupe Travail Formation vérifie que le dossier de candidature est bien conforme au règlement.
Discipline concernée	Le Groupe Travail concerné émet un avis sur la candidature
CUN-CBG	En synthèse la CUN-CBG entérine ou pas la candidature. Si l'avis de la CUN-CBG est favorable le candidat juge est nommé postulant juge.

Prérequis techniques (4)	Ring	Mondioring	Pistage	Campagne	Obéissance	IGP-FH	R. U.	Sauvetage
	1 chien monté en échelon 3 avec le qualificatif « Excellent » et 1 chien monté en échelon 2 avec le qualificatif « Excellent » (7) <u>ou</u> H. A. ayant participé aux sélectifs ou à une finale et ayant monté un chien en échelon 2 dans la discipline	1 chien monté en échelon 3 avec au minimum le qualificatif « Bon » (320 pts) et 1 chien monté en échelon 2 avec le minimum le qualificatif « Bon » (240 pts) <u>ou</u> H.A. ayant participé à une finale et ayant monté un chien en échelon 2 dans la discipline	1 chien monté en échelon 3 avec le qualificatif « Excellent » et 1 chien monté en échelon 2 avec le qualificatif « Excellent » (7)	1 chien monté en campagne 3 avec le qualificatif « Très-Bon » et 1 chien monté en campagne 2 avec le qualificatif « Très-Bon » <u>ou</u> H.A. ayant participé à une finale et ayant monté un chien en échelon 2 dans la discipline	1 chien monté en classe 3 avec le qualificatif « excellent » et 1 chien monté en classe 2 avec le qualificatif « Excellent » (7) <u>ou</u> 1 chien monté en classe 3 avec le qualificatif « excellent » et ayant participé à deux championnats de France	1 chien monté en échelon 3 avec le qualificatif « Très bon » et 1 chien monté en échelon 2 avec le qualificatif « Très-bon » <u>ou</u> H. A. ayant participé aux sélectifs ou à une finale et ayant monté un chien en échelon 2 dans la discipline.	1 chien monté en échelon 3 avec le qualificatif « Excellent » et 1 chien monté en échelon 2 avec le qualificatif « Excellent » (7)	1 chien monté en échelon B avec au minimum le qualificatif « Bon » et 1 chien monté en échelon A avec le qualificatif « Bon »

(6) Un chien est considéré monté par un conducteur quand celui-ci a conduit le chien dans toutes les étapes de la progression (du brevet au niveau 2 ou du brevet au niveau 3)

2- Postulant juge

Première année, la formation initiale	
Stages découvertes des disciplines	<p>Le postulant devra effectuer 3 stages de découvertes dans les différentes disciplines à l'exception de sa discipline mère (8).</p> <p>Un stage est à effectuer lors d'un concours avec un juge ou un juge formateur ou non, il doit durer tout le temps du concours.</p> <p>À l'issue du stage le juge devra émettre un avis circonstancié sur le postulant, avis à transmettre au GT Formation.</p> <p>Un postulant qui remplit pour une discipline les prérequis techniques est dispensé d'effectuer le stage découverte dans cette discipline (9) (10)</p> <p>Un postulant ancien homme assistant sélectionné pour une discipline (11) et ayant monté un chien en niveau 2 dans cette discipline est dispensé d'effectuer le stage découverte dans cette discipline (9) (10). Obligation de déposer la preuve d'un premier stage de découverte dans les six mois qui suivent le démarrage du cursus</p>
Examen CUN-CBG	<p>Examen de fin de la formation initiale, il comporte 3 rubriques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire sur la FCI, la Fédération, les territoriales, la CUN-CBG et les disciplines. Note sur 20 avec un minimum de 16 - Exposé écrit sur situation particulière pouvant arriver lors d'un jugement Note sur 20 - Mémoire sur un minimum de 6 stages découvertes Note sur 20 <p>Pour être considéré comme admis à l'examen le postulant devra avoir au minimum la note 16 au questionnaire et au minimum 13 à la moyenne des notes des 3 rubriques (questionnaire, exposé écrit, mémoire)</p> <p>Le postulant obtient une moyenne des trois rubriques égales ou supérieure à 13 et</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec une note égale ou supérieure à 16 au questionnaire : il est admis à l'examen - avec une note comprise entre 10 et 13 au questionnaire, ne sera pas admis à l'examen mais pourra le repasser une fois dans les deux ans. - avec une note inférieure à 10 au questionnaire, il ne sera pas admis à l'examen et sera d'office rayé de la liste des postulants juge. <p>Le postulant obtient une moyenne des trois rubriques comprise entre 10 et 13 ne sera pas admis à l'examen mais pourra le repasser une fois dans les deux ans.</p> <p>Le postulant obtient une moyenne des trois rubriques inférieures à 10 ne sera pas admis à l'examen et sera d'office rayé de la liste des postulants juge.</p>

(7) *On appelle discipline mère, discipline dans laquelle se présente le postulant*

(8) *Pré requis techniques précisés dans le tableau candidature ci-dessus*

(9) *Le fait d'être dispensé du stage découverte pour une discipline ne dispense pas la rédaction sur cette même discipline dans la rédaction du mémoire.*

(10) *Au minimum sélectionné niveau 2 dans la discipline*

Formation théorique et examen théorique de la S.C.C.	<p>Lorsque le postulant, a subi avec succès l'examen de la CUN-CBG il peut être admis à se présenter à la formation théorique de la S.C.C.</p> <p>La formation est dispensée pendant deux jours et demi dans les locaux de la S.C.C. . Ensuite, les postulants devront réussir un examen écrit et oral. Le contenu de la formation et le barème de notation sont établis par la S.C.C. .</p> <p>Pour être reçu, il faut obtenir au moins une note moyenne de 13.</p> <p>A défaut et à condition d'avoir obtenu une note moyenne supérieure à 10, l'examen peut être passé à nouveau dans les deux ans, mais une seule fois. Un second échec entraîne une élimination définitive. Ceux qui ont réussi deviennent « élève juge ».</p>
---	---

3- Élève juge : Les assessorats, au nombre de QUATRE pour toutes les disciplines sous TROIS juges formateurs différents

Obligations techniques (12)	Deuxième année, la formation technique							
	Ring	Mondioring	Pistage	Campagne	Obéissance	IGP-FH	R. U.	Sauvetage
4 assessorats avec juges formateurs puis examen technique puis 3 jugements parallèles avec juges formateurs (dont 2 juges formateur, membres du GT Ring	4 assessorats avec juges formateurs puis examen technique puis 2 jugements parallèles dont un avec un juge formateur membre du GT Mondioring	4 assessorats avec juges formateurs puis 3 jugements parallèles dont un avec un membre du GT pistage (tous les assessorats et les jugements parallèles se font avec des juges formateurs). Examen final composé d'un test écrit (QCR) et d'un court entretien.	4 assessorats avec juge formateur, puis examen technique, puis 1 jugement parallèle avec un juge formateur du GT (si impossibilité, avec un juge qualifié formateur désigné par le GT).	4 assessorats avec des juges formateurs puis 3 jugements parallèles avec un juge formateur (dont le dernier avec un membre du GT obéissance celui-ci servant d'examen pratique)	4 assessorats avec juges formateurs puis 2 jugements parallèles avec un juge formateur dont un membre du GT IGP-FH	4 assessorats avec des juges formateurs puis examen technique puis un jugement parallèle avec un juge formateur membre du GT RU	4 assessorats avec des juges formateurs puis examen technique puis 1 jugement parallèle avec un juge formateur membre du GT	4 assessorats avec des juges formateurs puis un examen technique puis 1 jugement parallèle avec un juge formateur membre du GT Sauvetage

(11) La formation technique est de la responsabilité du groupe de travail de la discipline mère de l'élève juge.

Les assessorats par principe se font avec un juge formateur. Lorsque l'effectif du panel des juges formateurs ne permet pas de remplir cette condition l'assessorat peut se faire avec un juge. C'est à l'élève juge de formuler la demande de dérogation auprès du G. T. de la discipline. Seul le G. T. de la discipline peut accréditer un juge à assurer un tel assessorat.

Les jugement parallèles se font avec un juge formateur. Lorsque l'effectif du panel des juges formateurs ne permet pas de remplir cette condition le jugement parallèle peut se faire avec un juge. C'est à l'élève juge de formuler la demande de dérogation auprès du G. T. de la discipline. Seul le G. T. de la discipline peut accréditer un juge à assurer un tel jugement parallèle.

Discipline	Toutes les disciplines
Secrétariat en exposition	L'élève juge devra avoir effectué un secrétariat de ring dans une exposition (13). Après le secrétariat, l'élève juge se fera délivrer par le juge une attestation de secrétariat (14) : Secrétariat à effectuer pendant ou à l'issue des stages de découvertes. et, en tout état de cause, avant les assessorats.

Discipline	Toutes les disciplines
Proposition	L'élève a satisfait aux conditions techniques (15), il a bien effectué son secrétariat d'exposition (14) la CUN-CBG propose l'élève juge à la commission des juges. La CUN-CBG propose l'élève juge à la commission des juges avec avis favorable
Nomination	La Commission des juges a proposé l'élève juge au Comité avec un avis favorable Le Comité de la S.C.C. nomme l'élève juge, juge de la S.C.C. pour les disciplines d'utilisation dépendantes de la CUN-CBG.

(12) L'élève se fera délivrer à la suite du secrétariat une attestation qu'il devra faire parvenir au responsable du G.T. Formation

(13) Pour être recevable, une attestation ne devra pas plus de deux ans d'âge

(14) Voir tableau Obligations techniques. Le G. T. se prononce sur la fin de formation technique.

4- Juge

Jugements	Après réception du courrier officiel le juge pourra juger tous les concours en France métropole et en France D.R.O.M. en tenant compte des prescriptions particulières précisées dans le tableau ci-dessous
------------------	---

Discipline	Prescriptions particulières en fonction des disciplines							
	Ring	Mondioring	Pistage	Campagne	Obéissance	IGP-FH	R. U.	Sauvetage
Championnat territorial	Après 2 ans de nomination de juge et un minimum de 6 concours jugés depuis la date de nomination	Être juge ou juge formateur	Être juge ou juge formateur	Être juge ou juge formateur	Être juge ou juge formateur	Être juge et un minimum de 6 concours jugés depuis la date de nomination de juge	Être juge ou juge formateur	Être juge ou juge formateur
Concours sélectif	Après 2 ans de nomination de juge et un minimum de 6 concours jugés depuis la date de nomination	N'existe pas dans cette discipline	Après 2 ans de nomination de juge et un minimum de 6 concours jugés depuis la date de nomination	Être juge ou juge formateur	Après 2 ans de nomination de juge et un minimum de 6 concours jugés depuis la date de nomination	Être juge avec un minimum de 6 concours jugés depuis la date de nomination	Être juge ou juge formateur	N'existe pas dans cette discipline

Jugement à l'étranger	Être juge ou juge formateur. Avoir l'autorisation de la S. C. C. (16).
Jugement Grand prix	2 ans de nomination de juge et un minimum de 6 concours jugés depuis la date de nomination (Seulement 3 pour le campagne)
Coupe de France	2 ans de nomination de juge et un minimum de 6 concours jugés depuis la date de nomination (Seulement 3 pour le campagne et la recherche utilitaire)

(15) Toute invitation à l'étranger, le juge invité doit s'assurer que l'O.C.N. étrangère en a bien fait la demande à la S.C.C. et que cette dernière a donné l'autorisation.

5- Juge formateur

Disciplines	Ring – Mondioring – Pistage -IGP-FH - Obéissance	Campagne - R.U.- Sauvetage
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> - Remplir un dossier de candidature (17) - 2 années de nomination et avoir jugé un minimum de 15 concours depuis la date de nomination 	<ul style="list-style-type: none"> - Remplir un dossier de candidature - 2 années de nomination et avoir jugé un minimum de 7 concours depuis la date de nomination
Nomination	<ul style="list-style-type: none"> - Les juges formateurs sont nommés pour une durée de 5 ans renouvelable, sur décision du Comité S.C.C. - Un juge formateur peut être relevé à tout moment de sa fonction suite à une décision de la CUN-CBG ou à sa demande. 	

6- Extension de jugement

Toutes les disciplines	
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> - 3 ans minimum de nomination dans une fonction de juge et avoir jugé au moins 3 concours sans réclamation justifiée sur son comportement. - Être âgé de moins de 75 ans - Pour une extension dans une discipline avec mordant être titulaire de la capacité au mordant et le diplôme de moniteur de club. - Pas plus de 2 demandes à la fois. - Remplir un dossier de candidature par discipline(17)
Cursus	Le juge candidat à une extension de jugement devra satisfaire aux mêmes assessorats, jugements parallèles et examen technique que ceux du cursus élève juge.

(16) Le G.T. Formation vérifie que le dossier est conforme au règlement. Le G.T. concerné émet un avis sur la candidature. En synthèse la CUN-CBG propose ou pas le juge à la Commission des juges.

7- Sélectionneur d'homme Assistant

Ring – Campagne – Mondioring - IGP-FH	
Condition niveau 1 et 2	Être juge ou juge formateur
Condition niveau 3	Conditions particulières suivant chaque GT

8- Juge Honoraire

Discipline	Toutes les disciplines
Terme du jugement	Dès l'âge de 80 ans
Mise à l'honorariat	À sa demande après une démission ou s'il a atteint l'âge de 80 ans, Un juge peut demander sa mise à l'honorariat. Un juge honoraire ne peut plus juger un concours CUN-CBG à l'exception des CSAU

9 – Absence de jugement

Discipline	Toutes les disciplines
Plus de 5 ans moins de 10 ans (18)	Constitution d'un nouveau dossier de demande de juge (19) 2 assessorats avec juges formateurs puis examen technique plus un jugement parallèle avec juge formateur du groupe travail de la discipline (3)
Plus de 10 ans	Après 10 années d'absence de jugement un courrier par voie postale en recommandé sera adressé au juge afin que celui-ci précise à la Commission ses intentions : - de rester dans la liste des juges (dans ce cas pour avoir l'autorisation de juger, il devra recommencer le cycle complet du cursus des juges) - de ne plus vouloir juger et être retiré de la liste des juges (procédure Commission des juges de la SCC) - Absence de réponse retrait de la liste des juges (procédure Commission des juges de la SCC)

18 Les juges n'ayant pas jugé depuis 5 ans dans la discipline mais ayant conduit pendant cette période un chien en concours dans cette même discipline ne sont pas concernés par cette mesure

19 Dossier simplifié : ce dossier est à demander au responsable du Groupe Travail Formation (imprimé de demande, CV canin, copie attestation capacité au mordant, extrait casier judiciaire).